

Un nouveau diplôme professionnel

*Le Certificat de Qualification
CQP Professionnelle*
Animateur de Loisir Sportif



AGEE



JSJO



Le Diplôme

Le Certificat de Qualification Professionnelle, animateur de loisirs sportifs, est un diplôme multisports qui permet d'encadrer contre rémunération différentes activités sportives dans le respect de la réglementation en vigueur.

Options du CQP proposées : JSJO et/ou AGEE

Jeux sportifs et jeux d'opposition :

- Arts et éducation par les activités physiques d'opposition,
- jeux de raquettes,
- jeux de ballons (petits et grands terrains).

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression :

- Techniques Cardio
- Renforcement musculaire
- Techniques douces
- Activités d'expression

Pour qui ?

Pour toute personne voulant exercer le métier d'animateur de loisirs sportifs, justifiant les prérequis suivants :

- Être âgé de 16 ans au moment de l'entrée en formation
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent (sessions organisées par l'Ufolep 27)
- Valider les tests techniques avant l'entrée en formation,
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement des activités relatives au diplôme visé, datant de moins de 1 an avant la date d'entrée en positionnement.

Ce que l'on peut faire avec le CQP ALS

- Intervenir dans tous types de structures : associations sportives, centres de loisirs, salles de sports, maisons de retraites, bases de loisirs, structures médico-sociales...
- Exercer son activité en toute autonomie
- S'adresser à tous les publics
- Poursuivre sa formation vers le BPJEPS APT ou AF (passerelles)

La Formation

Une formation de 234 heures qui comprend (pour une mention) :

- 134 heures de cours théoriques (dont positionnement et évaluations)
 - 100 heures d'alternance minimum dans une structure de stage.
- (Possibilité de passer les deux mentions JSJO et AGEE en même temps)*

Durée, lieu et coût

- Du 12 novembre 2018 au 12 avril 2019, à Evreux
- Date limite de retour des dossiers d'inscriptions : 12 octobre 2018
- Coût de la formation : 1380€ pour une mention + 20€ de frais de dossier

Possibilités de financement

Pour les salariés

- Plan de formation avec une prise en charge possible par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Pour les demandeurs d'emploi

- Étude des possibilités au cas par cas

Autofinancement

- Prise en charge du financement par le candidat et/ou une structure (association, collectivité, etc.)

Compte Personnel de Formation (CPF)

- Prise en charge possible par un OPCA ou Pôle Emploi (selon statut)

Contact dossier d'inscription

Comité Départemental Ufolep de l'Eure

Téléphone : 02.32.39.96.82

Email : ufolep27@laligue.org

Site : www.cd.ufolep.org/eure

L'Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Physique est une fédération multisports agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

L'Ufolep se caractérise par les valeurs fondatrices de son action au sein de la Ligue de l'Enseignement : Laïcité, Citoyenneté et Solidarité.

L'Ufolep a pour vocation de rendre le sport accessible à tous et d'éduquer par le sport, et ce notamment au travers de la formation professionnelle.

